

Aide à la rédaction des fiches SST

.....



→ Pour vous aider à la rédaction de vos fiches SST, vous trouverez ici quelques exemples et conseils de rédaction.

Expliciter les situations vécues :

Par exemple, plutôt que d'indiquer un problème avec un enfant violent, décrivez la ou les situations vécues.

« L'élève fait des crises violentes et régulières en classe. Il se met en danger (bris de vitre, fuite de l'école, mobilier bousculé). Il est violent avec les autres élèves. Il a aussi donné des coups de pied à une enseignante. Plusieurs adultes sont nécessaires pour le contenir pendant les crises. Le SAMU et les pompiers ont été appelés à plusieurs reprises. Le fonctionnement de la classe et de l'école s'en trouvent très fortement perturbés. »

→ C'est plus explicite que « l'élève est violent ».

Dans le cadre de l'application du protocole sanitaire renforcé :

Décrivez en quoi les conditions nouvelles liées au protocole sanitaire (organisation des circulations, des groupes, etc.) vous empêchent d'exercer sereinement et en toute sécurité votre travail quotidien. Les conséquences psychologiques également que peut avoir une telle rentrée sur vous.

- Application impossible des mesures de limitation du brassage des groupes d'élèves sans aucun moyen supplémentaire permettant leurs applications.
- Difficultés liées à l'apprentissage de la lecture dues port du masque par les élèves de CP et application du protocole compliquée quand la moitié d'une classe est masquée et l'autre non (dans le cas des classes GS-CP).
- Difficultés pour aérer liées aux conditions climatiques : des tables sont trempées lors de l'aération.

Pour la protection des personnels (masques) :

- Les masques en tissu fournis par notre employeur ne nous protègent pas de la contamination à la Covid 19 face à un public non masqué.
- Le port du masque est très difficile à supporter : sensation d'étouffement, maux de tête, maux de gorge, grande fatigue vocale et générale.

- Je suis personne vulnérable, on ne m'a pas fourni de masques adaptés.
- Je suis personne vulnérable, on m'a fourni des masques chirurgicaux de type 2 qui ne me protègent pas comme un masque FFP2.

Il est possible d'ajouter des préconisations qui permettraient d'améliorer nos conditions de travail :

- Un aménagement de notre temps de travail permettant des pauses sans masque (et donc sans élèves) au cours de chaque demi-journée de classe permettrait de tenir sur le long terme.
- Si le port du masque devait durer dans le temps, équiper les enseignants de micro éviterait les extinctions de voix.

Prévenir les risques psycho-sociaux :

Risques liés à la surcharge de travail des directeurs et directrices pour la mise en place des protocoles, les tensions au sein des équipes éducatives, les relations conflictuelles avec les parents d'élèves, etc.

- Une énième version du protocole sanitaire à mettre en place, qui arrive encore trop tard (mis en ligne sur le site du MEN le vendredi 30 octobre en période de vacances scolaires, pour le lundi 2 novembre (même si une souplesse est laissée jusqu'au 9 novembre) : un manque d'anticipation qui m'oblige à tout préparer à la dernière minute et qui me met en porte-à-faux avec les parents.
- Dans mon école nous n'avons pas eu de remplaçants plusieurs jours depuis la rentrée. A chaque fois, je dois prendre cette responsabilité qui m'écrase : comment limiter le brassage des élèves sans enfreindre le protocole ?

→ En résumé soyez descriptif tout en étant concis.

Et surtout ne culpabilisez pas de dénoncer une situation qui vous met à mal. Parlez-en, ne restez pas seul-e-s face aux difficultés rencontrées dans l'exercice de votre métier.